L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 AVRIL 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LEBERT,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4
Prix d'un échantillon, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans la première partie du journal, coûteront $1 50 la ligne pour le premier insertion, et 75 CENTS la ligne pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale coûteront $1 50 la ligne pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, coûteront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en noir, dans la page éditoriale, coûteront $20 par ligne carrée par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, les escomptes qu'elles auront avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 33 p. c. net.
Toutes les résolutions d'associations coûteront 75 cents la ligne pour chaque insertion.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées sur le champ et jusqu'à ordre.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et vapeurs dont le bonne arrivée dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 2 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Sheriff, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux terrains situés dans le Premier District, dans l'Ile bornée par les rues Girod, Nouvelle-Levée, Lafayette et du Commerce, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—Deux autres terrains au Faubourg Tremé, dans l'Ile bornée par les rues Tremé, des Marais, St-Philippe et des Ursulines, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—Et, 10 heures et demie: le fonds, l'installation et les machines, &c. de la confiserie située à l'angle des rues de Chartres et Conti.

Par H. C. Pauulman, soustable, à 10 heures, au No 82 de la rue de la Commune—Une caisse de bottes et de souliers.

Par F. R. O'Rourke, greffier, à l'ancienne cour rue Orleans et Bellevue: le contrat de mariage, &c., &c.

Par E. Fortier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Vente de syndic, de billets à ordre. On trouvera dans la grande vente annoncée, les noms des débiteurs, des endosseurs et des souscripteurs, ainsi que le montant et l'échéance de chaque billet.

Par G. de Fériet, à 10 heures et demie du matin, au coin des rues Dauphine et Royale—Tout le contenu de la belle résidence de M. G. Mitternacht, consistant en magnifiques meubles de salon brocatelle et bois de rose; ridaux et pendules en bronze, de prix; ornements de cheminées et candélabres; meubles "Boule"; tapis d'Aubusson, rideaux et autres; magnifiques glaces formes, glaces, &c., &c. Également: vins Sherry et Madère de qualité supérieure; contenu de la magnifique résidence de G. Mittenberger, et vendu seulement pour cause de départ.

Par R. Desdunes—A 10 heures du matin et les jours suivants, sur les lieux, le fonds du magasin de A. Rail. La vente commencera par l'ancienne et jolie collection de dessin, papier de tentures, jetons, cartes à jouer, articles d'école, de fantaisie, &c. Ballet de Marac.

Aussi—A 6 heures du soir, commencera la vente des ouvrages d'science, littérature philosophie, médecine, manuels Roret, romans, etc., etc.

Par G. E. Girardey & Co—A 7 heures P. M., continuation de la vente de livres, No 18 rue Royale.

Par Hale, Buhan & Co, à leur salle d'encan, 21 Chartres—Grande vente de meubles modernes, articles de fantaisie, habillements et chapeaux.

Par Louis Stern & Bros, à 10 heures, à son débarcadère, au Nouveau Bassin—Un joli cheval Arpaste, du poid de 4 à 5 mesures, 7 1/2 ans, 15 1/2 mains, 1 1/2 pouce; Au No 154, rue des Magasins—une machine stationnaire à vapeur; de p. u. à 1 heure, au No 15, rue Carondelet: un pouliner et une monture en or.

Par F. Roger & Co, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 Vieille-Levée, à 10 heures—Bottes, souliers, linge fait, chemises et chapeaux—Et à 11 heures: vente périmptoire de g'aces françaises, pendules, chandeliers, secrétaires-bonnetière, &c.

Par S. Guinault, à 10 heures, rue Toulouse, entre Levée et Chartres—Bureaux, coffres-forts, pendules, chaises, tabourets, armoires, bibliothèque, pupitres, &c.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, au Camp—Vente régulière de meubles et d'articles de quisine. Et aux écuries de P. Litter: magnifiques chevaux Arpaulins, chevaux de monture, mulets, voitures d'attelage, wagons et harnais.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Habillements, lingerie, malles, &c; bijoutrie, montre anglaise.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches dérangées et américaines—sans réserve.

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées de valeur à l'encan par le Sheriff.

Nous appelons l'attention publique sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Sheriff. Ces ventes comprennent: Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situés rue Girod, entre celles de la Nouvelle Levée et du Commerce, Premier District: — Deux terrains avec deux jolies résidences pour familles, situés rue Tremé, entre celles St-Philippe et des Ursulines, Deuxième District.

Le même Sheriff procèdera également, à 10 1/2 heures A. M. sur la cleuse, à l'angle des rues de Chartres et Conti, Deuxième District, à l'adjudication du fonds, de l'installation et des machines d'une confiserie.

Voir aux annonces.

☞ Vente continuée ☞

La vente à l'encan, par le Sheriff, du fonds et de l'installation de magasin de chapeaux rue St-Charles, vis-à-vis de l'Hôtel St-Charles, sera continuée demain le 2 d'avril courant, à 10 1/2 heures A. M.

De magnifiques vitrines, &c, y seront offertes en vente.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Kraust Turpin, 93 Vieille-Levée.

VENTE DE LIVRES.—Voir l'annonce de la vente du fonds de la librairie de M. Rail, par S. Guinault, encanteur.

Meubles et articles de choix—L'attention des amateurs de meubles de choix, d'articles splendides de bronze "objets de vertu", riches tapis, flues gravures, et autres articles importants, est invitée à la grande vente annoncée dans une autre colonne et qui sera faite par M. G. de Fériet, encanteur, jeudi, 2 avril 1868, chez M. G. Mitternacht, au coin des rues Royale et Dauphine. Le public est prévenu que la vente aura lieu, vieux Xerès et Madère, aux lieu positivement jeudi, à midi.

La maison est maintenant ouverte aux visiteurs. Quiconque y entrera sera bien vite convaincu de l'importance de la vente. 1k2

Annonces politiques.

Aucune annonce d'une nature politique ne sera insérée dans l'*Abeille*, à moins que le prix n'en ait été acquitté d'avance.

Les nominations démocratiques.

Les observations que nous avons présentées dimanche dernier au sujet des nominations proposées par le comité central d'Etat, étaient bien l'expression du sentiment de la communauté tout entière, comme nous en avons eu la preuve depuis. Nous pensons que le choix des membres du comité nommé assisté à la séance dans laquelle la liste a été formée, le résultat eût été différent, et nous ne pouvons que regretter l'indifférence qui porte les hommes de bon conseil et d'expérience à abandonner la direction d'affaires aussi importantes aux politiciens de profession qui doivent nécessairement se laisser plus ou moins influencer dans leurs décisions par des relations de camaraderie et même d'intérêts personnel.

Si le comité eût, du premier coup, présénté une liste de candidatures répondant aux besoins de la situation, c'est-à dire composée de citoyens libres de tout passé, engageant leur responsabilité ou rendant leur noms compromettants, et qui offrissent toutes les garanties d'indépendance et de capacité, il est évident que les conservateurs eussent accepté les nominations ainsi proposées sans songer à contester l'autorité du comité, ou à chicaner sur les choix faits, mais les noms qu'on avait présentés au public avant d'où loin de donner satisfaction aux vœux de la population, il y a eu des meetings dans lesquels on a attaqué le comité au sujet de ses pouvoirs, et tout a été remis en question.

On a vu par les résolutions que nous avons publiées hier que le comité central d'Etat avait eu le bon esprit de céder aux manifestations de l'opinion publique, dans le but de rétablir l'harmonie et l'unité de vues au sein de tous ceux que la communauté d'intérêt doit rallier sous la bannière conservatrice. Malheureusement dans son désir de tout concilier, le comité est allé trop loin. Il nous laisse sans candidatures aux fonctions générales d'Etat, bien qu'il n'ait pas d'inconvénient à maintenir toute la tête de la liste, et que cela fût même nécessaire puisque le temps matériel manquait pour convoquer une nouvelle convention d'Etat.

Nous regrettons vivement que le comité lorsqu'il a jugé à propos de designer des candidats, n'ait pas mieux compris les nécessités de la situation et n'ait pas formé une liste plus acceptable, car nous avouerons que nous ne voyons pas sans inquiétude les nominations de paroisse renvoyées aux réunions de wards. Nous savons, en effet, comment ces réunions s'organisent. Il n'y a guère que les aspirants aux places qui s'occupent de les convoquer, et la majeure partie des citoyens désintéressés s'abstiennent d'y prendre part. Les circonstances sont assez graves pour que les hommes influents prennent l'initiative d'un mouvement ayant pour objet le choix de candidats représentant réellement les idées et jouissant de toute la confiance de la population.

Les choix à faire pour le Conseil de ville et pour la législature sont ceux qui importent le plus, et c'est sur ceux-là surtout que nous appelons l'attention des électeurs. Si la Constitution vient à être ratifiée, nous avons tout intérêt à avoir à la tête de l'administration municipale des hommes fermes et indépendants, et, dans la législature, des citoyens capables de tenir tête à l'orage et d'arrêter les empiétements de la clique radicale.

Mais nous aimons à croire encore que si chacun fait son devoir, la Constitution pourra être repoussée. Même en prévision de cette hypothèse, la composition de la liste des candidatures démocratiques a son importance. Il faut des noms qui ne soient antipathiques à aucune fraction des conservateurs et qui se recommandent d'eux mêmes; en un mot, il faut que la liste ait une valeur morale incontestable et qu'aucun de ceux qui y figurent ne puisse être soupçonné de préférer l'intérêt personnel de sa propre élection au mot d'ordre du parti qui est "le rejet de la Constitution."

Espérons que cette fois du moins les citoyens prendront à cœur la défense de leurs propres intérêts et qu'ils voudront bien s'occuper du choix des candidats pour lesquels ils auront à voter.

La vente des étaux de bouchers.

La vente des étaux a encore été meilleure le second jour que le premier, comme on le verra par le résumé suivant des opérations.

31 mars. Vendu par le député contrôleur,

3 étaux pour..... $1,946 50
Moyenne par étal pour
10 ans..... 1648 83
do do 1 an..... 1661 88
do do par jour..... 45 1/6

VENDU PAR C. E. GIRARDEY:

66 étaux pour..... $84,055 00
Moyenne pour 10 ans.... 1273 63
do do 1 an..... 127 37
do do 1 jour..... 35

1er avril. VENDU PAR C. E. GIRARDEY:

139 étaux pour..... $199,875 00
Moyenne par étal pour
10 ans..... 1437 95
do do 1 an..... 143 79
do do 1 jour..... 39

Total..... $288,887 50

Ainsi, les 208 étaux du marché à la viande du Second District ont produit $288,887 50, ce qui donne une moyenne par étal de $1,388 88 pour dix ans, ou $138 88 pour un an, ou 38 cents et une fraction par jour.

On sait que les adjudicataires peuvent payer la totalité du prix en billets de ville, s'il leur convient de payer sont comptant. Ceux-ci doivent payer moitié comptant en billets de ville et moitié dans dix-huit mois en monnaie légale des Etats-Unis. Au taux où sont les billets de ville, les acquéreurs ont tout intérêt à payer comptant.

Si l'affaire est bonne pour les acquéreurs elle n'est pas mauvaise pour la ville. Celle ci retirera $50,000 par an de la ferme du marché à la viande, ce qui ferait $500,000 pour les dix années. La ville recevra une somme de $288,887 comptant, cela équivaut avec l'intérêt à 8 0/0 à $520,002 pour dix ans. Il y a, en outre l'avantage de pouvoir étendre les billets de ville sans recourir à un emprunt.

Il est à présumer que les ventes vont continuer dans les mêmes conditions et qu'un moyen de ces adjudications et du paiement des taxes, la totalité des billets de ville rentrera dans un court espace de temps, au trésor municipal pour n'en plus sortir.

VENTE DES ÉTAUX DU MARCHÉ POYDRAS.—Ces étaux seront vendus aujourd'hui par MM. C. E Girardey & Co., qui ont été chargés par les autorités municipales de faire les adjudications.

Comme le montant de cette vente doit être appliqué au rachat des billets de ville, et que le privilège vendu est une source de profits nouvelle, nous engageons tous les capitalistes et tous ceux qui sont engagés dans cette branche d'affaires à assister à la vente. Le placement donnera de gros bénéfices, et beaucoup de gens regretteront d'avoir laissé échapper l'occasion.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce officielle du député contrôleur que nous publions dans une autre colonne, pour les conditions.

MORT DE M. JOHN GAUCHE.—C'est avec une pénible surprise que nous avons appris la fin prématurée de cet estimable citoyen, décédé hier à sept heures du matin, après une courte maladie dont on n'avait pas jusque-là soupçonné la gravité. M. Gauche était natif de France, d'un des départements de l'ancienne province de Lorraine. Il n'était âgé que de 49 ans, et il y en avait 31 qu'il habitait la Nouvelle Orléans. Doué d'une activité et d'une énergie rares, il avait mettre le temps à profit et conquérir une haute position commerciale. Il avait été nommé par le général Sheridan membre du Conseil des aldermen-assistant, et comme président du comité de finances de ce corps il s'était fait remarquer par son zèle à défendre les intérêts de la corporation, soit en signalant les abus soit en demandant des réformes. Il s'était ainsi acquis un titre de plus à l'estime publique. Ses funérailles auront lieu ce matin à 10 heures, comme on le verra par les avis obituaires que nous publions ailleurs.

THEATRE DE L'OPERA—Les deux pièces que l'on doit jouer dimanche, pour le bénéfice de mademoiselle Antoinette Legrand sont: *Le Papillon*, comédie en un acte, de Victorien Sardou, et *Le Martyr de Théodore*, vaudeville. C'est un spectacle qui se recommande de lui-même.

Samedi prochain, il y aura au théâtre de l'Opéra une grande soirée musicale au bénéfice des populations qui souffrent de la famine en Prusse. On a obtenu pour cette soirée le concours de la jeune pianiste et violoniste chilienne, mademoiselle Josefina Filomeno, de Mlle A. Fehringer, de M. Graff, A. Davis, et A. B Chase. On peut se procurer des billets chez le consul de Prusse et aux endroits indiqués dans l'annonce.

LE RÔLE DU CONGRÈS.—La docilité inqualifiable des membres du Congrès et leur soumission passive à la tyrannie de quelques messieurs qui gouvernent à leur guise, depuis trois ans, les destinées du pays, inspirent les réflexions suivantes au *Journal of Commerce*. l'un des rares journaux indépendants de New-York:

"Dans cet intervalle, le Congrès est sans contredit celle dont les membres actuels du Congrès nous donnent aujourd'hui le spectacle. N'est-il pas humiliant, en effet, de voir des hommes faits aussi aveuglement le sentier tracé par quelque individu, qui, par son autorité, son arrogance excessives, s'est rendu leur maître. S'ils étaient des oies ou des moutons, ils ne feraient qu'agir d'après l'instinct qui fait marcher ces animaux l'un derrière l'autre à la suite d'un chef. Mais, puisqu'ils se vantent de posséder toutes les qualités propres aux hommes libres et qu'ils en ont les traits, ils devraient être honteux de faire aussi injure à la nature humaine en pliant le cou sous le joug et en tendant l'échine aux lanières du fouet.

UNE INDISCRÉTION DIPLOMATIQUE.—Nous lisons dans la *Tribune* de New-York:

"Une dépêche récente du câble atlantique mentionne Constantinople comme le lieu de résidence du prince héritier de Prusse. Cette dépêche n'est pas compréhensible pour le public, mais voici ce dont il s'agit.

"Par suite d'une erreur involontaire, un allié d'une des dépêches adressées l'année dernière au secrétaire d'Etat par le ministre américain à Constantinople, lequel aliuéa était d'une nature confidentielle, a été publié dans les documents officiels du Congrès et envoyé ensuite à Constantinople par des personnes malintentionnées et désireuses d'interrompre les bonnes relations entre les deux pays. Il s'agissait dans cet allié de l'état mental du sultan. En apprenant le fait de cette publication, le ministre du sultan a fait des remontrances à M. Morris, qui lui a déclaré ne pas admettre qu'un gouvernement étranger se traçât le pouvoir sur ses dépêches officielles ou confidentielles. Il en est résulté une suspension des relations qui a duré jusqu'à ce qu'une note de M. Seward fût adressée à l'ambassadeur du sultan. Il en apprenait